

Déclaration générale de la délégation SUD-Rail au CER 25/06/09

Madame la présidente,

Les millions de manifestants du 29 janvier, du 19 mars, du 1er mai, mais aussi les nombreuses grèves qui ont touché différents secteurs professionnels (Industrie, Chimie, Transports, Energie, Recherche, Commerces et Services, Poste, Fonction Publique, ...) montrent qu'il existe une forte volonté de riposte sociale.

L'unité d'action à tous les niveaux est nécessaire ; les salariés y sont attachés. Mais cette unité doit être utile pour développer la mobilisation. Se retrouver dans la rue tous les deux mois a été une étape utile dans la construction du rapport de forces. Mais ça ne saurait être un but en soi. La question qui est posée au mouvement syndical dans son ensemble est de savoir comment et pourquoi utiliser le rapport de forces créé par les millions de grévistes et de manifestants.

Ce que nous voulons, c'est gagner sur nos revendications, imposer un autre partage des richesses que nous produisons collectivement. Pour cela, il faut assumer la responsabilité d'un affrontement social avec le gouvernement et le patronat.

Nous ne sommes pas leurs « *partenaires sociaux* » : ils multiplient les lois et les décisions qui font payer la crise aux salariés, aux chômeurs, aux retraités, aux jeunes. Ils n'utilisent, que le rapport de forces : quand nous n'agissons pas collectivement, il leur est favorable.

A l'Union syndicale Solidaires, nous proposons que face à la situation que connaissent aujourd'hui des millions de salariés, retraités, chômeurs, jeunes en formation, **les organisations syndicales :**

- **S'engagent à soutenir nationalement chaque lutte** menée dans une entreprise qui licencie ou un service public qu'on saborde, contre des patrons qui nous volent et un gouvernement qui casse les acquis sociaux.

Nous proposons également que les organisations syndicales :

- Annoncent et organisent **un mouvement de grève générale, reconductible.**

Se battre tous ensemble, c'est la seule façon de permettre aux salariés des plus petites entreprises du privé de prendre leur place dans la lutte. Le syndicalisme doit leur donner confiance, en montrant qu'il s'inscrit bien dans un mouvement interprofessionnel, solidaire, pour que tous gagnent !

Nous souhaitons que ce débat sur la stratégie d'action syndicale puisse être mené clairement, en affichant différences et convergences, dans le respect des positions de chacun.

D'autant que le gouvernement, lui, avance. En témoignent, les déclarations du ministre du travail qui, à propos des retraites, ne voient que trois solutions : augmenter le temps de cotisations nécessaire, diminuer les pensions, ou repousser l'âge de la retraite. Pourtant, il y a une quatrième solution, celle qui consiste à reprendre ne serait-ce qu'une toute petite partie des centaines de milliards d'euros filés aux banquiers responsables de la crise et aux patrons qui licencient.

A la SNCF

La question du Fret demeure un sujet essentiel. La direction a la volonté d'arriver à un « constat partagé » avec les organisations syndicales. Ce ne sera pas le cas avec SUD-Rail.

« **La crise** » ne cachera pas les responsabilités de la direction SNCF qui s'attache à démanteler l'entreprise et notamment ce qui touche au Fret, depuis des années.

« **La crise** » ne fera pas oublier les responsabilités de tous ces gouvernements qui ont allié discours fumeux sur l'environnement, et décisions de casse du service public ferroviaire, de report de trafic du rail vers la route.

Et « la crise », c'est aussi celle d'un système qui n'est pas neutre.

Si la direction SNCF accepte ces trois éléments du constat, alors oui, peut être qu'on pourra le partager !

SUD-Rail dénonce la politique d'éclatement de l'entreprise. Une entreprise intégrée, avec des cheminots non-dédiés résisterait bien mieux à la crise. La compétence et le savoir-faire des cheminots ne doit pas se concentrer sur une seule activité. Cette compétence est également garante d'un haut niveau de sécurité des agents et des circulations.

Plus que jamais, le développement du Fret ferroviaire est une nécessité.

Le développement d'un Fret ferroviaire massif, performant, est une réponse pour éviter la désertification industrielle de certains territoires, c'est une réponse aux questions soulevées par le Grenelle de l'environnement, c'est une réponse aux attentes des citoyens qui ne supportent plus les centaines de milliers de camions qui traversent chaque jour les villes et les villages.

Les projets d'abandon de la messagerie ferroviaire et du wagon isolé va pourtant de jeter encore des milliers de camions supplémentaires sur les routes.

La libéralisation du transport ferroviaire, la concurrence, l'application des lois du marché n'ont pas pour objectif premier un développement du transport ferroviaire qui réponde aux besoins et aux attentes des citoyens.

Les logiques libérales mises en oeuvre par les gouvernements successifs ne poursuivent qu'un seul but : l'augmentation des profits en utilisant comme outils la mise en concurrence des entreprises et le dumping social.

Les faits démontrent que cette politique est un échec :

- échec du développement des trafics Fret ferroviaires,
- baisse du niveau de sécurité.

Venons en à notre région et notamment à l'Etablissement Commercial Trains de Lyon.

Les 16 et 17 juin derniers, les ASCT ont exercé individuellement leur droit de retrait puisque les agresseurs d'un de leur collègue n'avaient pas été interpellés. La direction a décidé de placer les agents en Absence Irrégulière de manière arbitraire et surtout sans respecter ce qui est prévu par le code du travail. En effet, la direction peut décider de contester un droit de retrait mais si c'est le cas, il y a des règles bien définies pour le faire... en contestant ce droit de retrait devant les tribunaux qui sont seuls habilités à trancher et à juger si un droit de retrait était légitime et légal ou non !

La délégation SUD-Rail vous demande donc de respecter la Loi, de ne pas retirer d'argent sur les salaires des agents ayant fait usage de leur droit de retrait. En maintenant les agents en absence irrégulière, vous êtes en infraction avec le code du travail mais vous faites également preuve de résistance abusive au vu de la Loi puisque la Cour de Cassation a déjà tranché en décembre dernier le même cas de figure pour les ASCT de Chambéry.

Nous profitons également de cette déclaration pour évoquer le dossier EAS.

Depuis septembre 2008 et les déclarations de Jean-Pierre Farandou annonçant la disparition progressive du contrôleur systématique dans une partie des TER selon le modèle des RER parisiens, SUD-Rail a mené de nombreuses actions d'information des usagers, de mobilisation des cheminots et d'interpellation des politiques.

Sur notre région, des projets d'Equipement Agent Seul ou d'Equipement Non Systématique étaient dans les cartons. A commencer par les lignes de l'ouest Lyonnais sur lesquels la direction voulait déployer l'Accompagnement Non Systématique dès décembre 2009.

Devant l'impopularité de ce projet et les prises de position de nombreux maires ou groupes politiques au Conseil Régional, la SNCF a annulé ce projet. La sécurité, la sûreté et le service à bord rendu aux usagers doit rester la priorité de la SNCF pour offrir un service public de qualité. Après avoir désertifié les gares, la direction souhaite abandonner les trains. SUD-Rail continuera de multiplier des actions tant que la menace EAS pèsera.

Madame la présidente, les associations d'usagers ont pris position contre l'EAS et l'ANS.

A la date de ce CER, plus de 6000 usagers des TER Rhône-Alpes ont signé une pétition pour dire non à l'EAS et à l'ANS.

Nous profitons de ce CER pour vous remettre une copie des 5200 pétitions d'usagers que nous avons remis publiquement à Jean-Jacques Queyranne, président du Conseil Régional Rhône-Alpes, le 11 mai dernier.

Madame la présidente, SUD-Rail vous demande d'œuvrer pour un service public de qualité et donc de proposer la signature d'un avenant à la convention TER Rhône-Alpes afin que la présence du contrôleur systématique soit garantie à l'avenir sur tous les TER quel qu'ils soient, comme cela vient d'être fait en région Champagne-Ardenne.